



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

produits agricoles

Question écrite n° 126025

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur la mise en place d'un médiateur des contrats chargé d'intervenir en première intention en cas de litiges dans les relations commerciales entre les producteurs et leurs premiers acheteurs comme le prévoit la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche. Il lui demande de bien vouloir lui dresser un bilan de ce dispositif visant à protéger les producteurs.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126025

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2012, page 358

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)